



Carole DELGA
Ancienne ministre
Présidente

Toulouse, le 21 OCT. 2019

Monsieur Edouard PHILIPPE
Premier ministre
HOTEL MATIGNON
57 RUE DE VARENNE
75700 PARIS SP 07

Monsieur le Premier ministre,

Suite au Congrès de Régions de France organisé en Nouvelle-Aquitaine les 30 septembre et 1^{er} octobre derniers, et à votre proposition d'engager, avec des Régions volontaires, des expérimentations, je souhaite par ce courrier vous faire part de mon souhait d'expérimenter le pilotage, par la Région, de l'action de Pôle Emploi dans le domaine de la formation professionnelle.

La Région Occitanie a fait de l'emploi et de la formation professionnelle une priorité. 3 ambitions majeures guident notre action : favoriser la justice sociale en donnant la priorité aux personnes les plus éloignées de l'emploi ; accompagner les dynamiques économiques en répondant aux besoins en compétence des entreprises d'Occitanie ; agir en proximité et accompagner les dynamiques territoriales en développant une offre de formation de proximité sur l'ensemble du territoire.

Cela se traduit concrètement par le maintien depuis 2016 d'un niveau élevé de crédits consacrés en particulier à la formation professionnelle des demandeurs d'emploi. En 2017 et 2018, l'Occitanie fut la 1^{ère} région de France en nombre d'entrées en formation, devant l'Île de France qui compte portant deux fois plus d'habitants, et avec un taux de sortie positive à l'issue d'une formation de l'ordre de 55 % dans les 6 mois qui suivent la sortie de formation.

Nous avons décidé de nous engager en 2019, avec beaucoup de volontarisme, dans le Plan d'Investissement dans les Compétences, signé avec la Ministre du Travail, de l'Emploi, de la Formation professionnelle et du Dialogue social le 29 mars dernier. Conjointement avec Pôle Emploi, nous visons ainsi 20 000 places de formation supplémentaires, soit plus de 80 000 places de formation pour cette année 2019. Notre engagement vise également l'amélioration et la modernisation des formations et des opérateurs, au travers d'un grand plan de modernisation de l'appareil de formation. Ainsi, sur la durée du PIC (2019-2022), plus de 1,5Md€ seront consacrés à la formation des demandeurs d'emploi en Occitanie : 878M€ de la Région Occitanie, 568M€ de l'Etat-PIC et 60M€ de Pôle Emploi.

Cet engagement, nous le menons dans le cadre d'un partenariat très étroit, fécond et de grande qualité avec Pôle Emploi.



La Région Occitanie et Pôle Emploi Occitanie avons signé en juin 2018 un accord-cadre, unique en France, pour plus d'efficacité, de cohérence et de réactivité au bénéfice des demandeurs d'emploi et des entreprises d'Occitanie. Cet accord-cadre porte notamment sur :

- de nouvelles modalités concertées des achats de formation : la Région achète désormais la totalité des formations collectives. Dans ce cadre, Pôle Emploi verse à la Région par le biais d'une subvention les crédits qu'il consacrait aux actions collectives. Pôle emploi est intégré aux étapes essentielles qui garantissent l'adaptation des formations aux besoins des demandeurs d'emploi et des entreprises. Et de manière complémentaire, Pôle emploi pilote et finance les formations individuelles, et la Région verse à Pôle emploi les crédits qui étaient consacrés aux actions individuelles.

- de nouvelles modalités concertées dans l'accompagnement des entreprises dans le domaine des compétences et des ressources humaines : Région Occitanie et Pôle Emploi Occitanie avons décidé de mettre en commun les besoins recensés des entreprises, d'imbriquer nos offres de services afin qu'elles soient complémentaires et afin qu'elles soient portées conjointement par nos services respectifs. Concrètement, quand une entreprise fait part de ses difficultés de recrutement à la Région, les services de la Région et Pôle Emploi travaillent de concert afin de lui apporter le meilleur accompagnement et la réponse la plus adaptée et efficace.

Ce partenariat renforcé avec Pôle Emploi se traduit également par de nombreuses collaborations au quotidien : dans le pilotage et la programmation des actions de formation en réponse à un besoin immédiat d'entreprise (afin d'articuler les POEC de Pôle emploi et le dispositif Innov'Emploi de la Région), ou encore dans l'élaboration de nouvelles solutions pour nos systèmes d'information (avec notamment le déploiement conjoint de « Ouiform », outil unique de prescription dématérialisé) mais également dans l'organisation des contrôles de la qualité des actions financées.

Il me semble donc que nous sommes, à de nombreux égards, à la fois prêts et organisés pour aller plus loin. Il ne s'agirait en aucun cas de « régionaliser » Pôle Emploi mais plutôt de permettre à la Région d'en piloter l'action, en matière de formation et de service aux demandeurs d'emploi dans l'accompagnement vers la formation. A titre d'illustration, nous pourrions travailler conjointement pour adapter les moyens et l'offre de service à consacrer sur les territoires pour faire face aux difficultés de recrutement, nous pourrions mutualiser nos initiatives prises en matière de valorisation des métiers ou encore partager les outils que nous développons sur le repérage des compétences transverses. Les relations de travail que nous avons mises en place avec Pôle Emploi et le climat de confiance dans lequel ce partenariat s'exerce aujourd'hui me semblent particulièrement propices pour une telle expérimentation.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Premier ministre, l'expression de ma très haute considération.



Carole DELGA

Copie à : Hervé Morin, Président de Régions de France
Jean Bassères, Directeur général de Pôle emploi



Carole DELGA
Ancienne ministre
Présidente

Toulouse, le **21 OCT. 2019**

Monsieur Hervé MORIN
PRÉSIDENT DE REGIONS DE
FRANCE
282, boulevard Saint Germain
75007 Paris

Monsieur le Président,

Je vous prie de bien vouloir trouver, ci-joint, une copie du courrier relatif à l'expérimentation de nouvelles relations de travail avec Pôle Emploi adressée à Monsieur le Premier ministre.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.

Carole DELGA



Carole DELGA
Ancienne ministre
Présidente

Toulouse, le 21 OCT. 2019

Monsieur Jean BASSERES
DIRECTEUR GENERAL
POLE EMPLOI
Le Cinétic
1 avenue du Docteur-Gley
75020 Paris

Monsieur le Directeur général,

Je vous prie de bien vouloir trouver, ci-joint, une copie du courrier relatif à l'expérimentation de nouvelles relations de travail avec Pôle Emploi adressée à Monsieur le Premier ministre.

Je vous prie de croire, Monsieur le Directeur général, l'expression de mes salutations distinguées.

Carole DELGA